

ROSA LUXEMBURG STIFTUNG

**RAPPORT CONFERENCE :
REFLEXION SUR LE FEMINISME
EN AFRIQUE DE L'OUEST,
ABIDJAN, DU 23 AU 25 MARS 2022**



Table des matières

Liste des acronymes

Avant- propos

Remerciements

Carte de l'Afrique de l'Ouest

Résumé exécutif

Quelques messages forts

INTRODUCTION.....	9
1. Présentation de la fondation	9
2. Contexte et justification	10
I. Objectifs et résultats attendus de la conférence	11
1. Les objectifs de la conférence	11
II. Les parties prenantes	13
III. Déroulement de la conférence	13
1. Cérémonie d'ouverture	13
1.1. Les allocutions.....	13
1.2. Leçon inaugurale	16
2. Panel 1 : Quel féminisme pour le 21ème siècle en Afrique de l'ouest ?	17
3. Panel 2 : Féminisme et pouvoir politique en Afrique de l'Ouest	21
4. Panel 3 : Féminisme et sécurité	27
5. Panel 4: Le féminisme à l'épreuve du capitalisme	29
6. Panel 5 : Communication et plaidoyer	32
7. Panel 6 : Féminisme, droits des femmes, genre	38
IV. Présentation et restitution des travaux de groupe	44
1. Groupe 1 : La stratégie de communication et plaidoyer sur le féminisme	44
2. Groupe 2 : Prise en compte du féminisme dans les initiations de la paix et sécurité.....	45
3. Groupe 3 : L'Eco féminisme	46
4. Groupe 4 : Le Féminisme dans le développement économique	46
5. Groupe 5 : Le Féminisme dans le développement économique	47
6. Groupe 6 : Stratégie de lutte contre le système patriarcat.....	48
V. Cérémonie de clôture	49
VI. Recommandations et perspectives	50
Conclusion.....	52

LISTE DES ACRONYMES

BAD : Banque Africaine de Développement

CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest

CEDEF : Convention sur l'Elimination de toutes formes de Discrimination à l'Egard des Femmes

CELDci : Ong Citoyenne Engagée pour le Leadership et la Démocratie Côte d'Ivoire

CNDH : Conseil National des Droits de l'Homme

COVID19 : Maladie à Coronavirus 2019

DUDH : Déclaration Universelle des Droits de l'Homme

FNFPC : Fédération Nationale des Femmes Productrices de Cacao

ODD : Objectifs du Développement Durable

OIDH : Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme

OIT : Organisation Internationale du Travail

OMCV : Organisation des Femmes Capverdiennes

ONU : Organisation de Nations Unies

RLS : Rosa Luxemburg Stiftung

RS : Réseau sociaux

UA : Union Africaine

VBG : Violences Basées sur le Genre

VSV : Ong Vivre sans Violence

AVANT PROPOS

L'apparition de la pandémie à COVID19 en 2019 a mis en évidence le gap existant entre les mesures prises et la réalité des femmes en matière de réduction des inégalités hommes-femmes.

La vulnérabilité des femmes s'est davantage accrue en raison de leurs emplois précaires, de la montée des violences Basées sur le Genre ainsi que l'instabilité politique et menaces sécuritaires continues qui pèsent sur la sous-région.

L'outil COVID-19 Global Gender Response Tracker conjointement déployé par ONU-Femme et le PNUD a révélé que moins de 20% des mesures concernent la question de la sécurité économique des femmes¹.

Le féminisme intervient dès lors comme un outil pour surmonter les obstacles structurels à l'égalité entre les genres, pour renforcer l'autonomisation économique, la participation et le leadership des femmes.

Dans une perspective post COVID19, La Fondation Rosa Luxemburg par cette conférence vient attirer l'attention des décideurs sur la nécessité d'œuvrer à la mise en place de politiques et de cadres juridiques qui offrent une protection durable pour les femmes. En outre, permettre aux femmes et aux filles de faire montre du potentiel qu'elles possèdent et accroître leurs capacités de résilience.

L'impact d'une telle initiative ne sera apprécié que si la question du féminisme tient compte des réalités et besoins spécifiques des femmes en Afrique de l'Ouest. Ceci passe tout naturellement par une réelle appropriation de la question par les femmes qui sont les premières bénéficiaires et décident d'agir dans une synergie d'action.

Le présent rapport est le fruit de trois jours de travaux, de partages d'expériences, d'échanges et de recherches de solutions innovantes pour un mouvement féministe Ouest Africain au service de l'égalité homme-femme.

Ce rapport vous donnera un aperçu des travaux des participantes venues des pays de l'Afrique de l'Ouest.

¹ Rapport 2021 du PNUD PAGE 24

REMERCIEMENTS

Cette conférence est le fruit d'efforts conjugués de plusieurs acteurs mus par la question du féminisme et conscients de son impact dans la réalisation de l'égalité du genre.

Ainsi reconnaissance et gratitude à la Fondation Rosa Luxemburg qui a jugé de la pertinence de cette initiative dans ses activités pour la réalisation des droits des femmes en Afrique de l'Ouest.

Nos remerciements vont à l'endroit des autorités du pays hôte la Côte d'Ivoire, qui ont facilitée et soutenue la matérialisation de cette conférence. Nous sommes reconnaissants du soutien manifeste du Ministère de la Femme, de la famille et de l'Enfant et du Conseil National des Droits de l'Homme.

Merci à toutes les participantes venues des 15 pays de la sous-région

Nous n'oublions pas nos dévoués membres du staff du comité d'organisation, qui ont coordonnés de bout en bout les différentes articulations de cette conférence.

Carte de l'Afrique de l'Ouest



Figure 1: Pays présents à la conférence sur le féminisme de la RLS

(14 pays sur 15 ont effectivement pris part à la conférence)

● : Pays hôte la Côte d'Ivoire/ ★ : Pays absent la Gambie

RESUME EXECUTIF

Adresser la question du féminisme en Afrique de l'Ouest est un défi d'envergure que s'est lancé la Fondation Rosa Luxemburg, basée à Dakar à travers son programme Féminisme. La volonté pour la fondation de soutenir le mouvement féministe Ouest Africain pour la valorisation du statut de la femme a conduit à l'organisation d'une conférence sur le féminisme en Côte d'Ivoire.

La tenue de cette conférence du 23 au 25 mars 2022 s'est réalisée en trois étapes.

Avant la conférence, plusieurs activités ont précédé la conférence :

- Mise en place de l'équipe de coordination
- Préparation de la logistique
- Identification des participants-es de 15 pays participants
- Invitation des autorités ivoiriennes
- Identification des prestataires (rapporteurs-es, photographe, journaliste, interprètes)

La conférence de presse

Notons qu'une conférence de presse s'est tenue la veille de l'activité soit le 22 mars pour annoncer l'évènement. Cette conférence s'est tenue au siège de l'Observatoire Ivoirien des Droits de l'Homme(OIDH) à 16h. Elle a été animée par Mme Fatou Faye, chargée de programme Féminisme, le Représentant régional M. Claus-Dieter König, Mme Nathalie Kouakou (Présidente ONG Vivre sans violence) et madame Caterina Eleonarda Gomes, la représentante de la Guinée Bissau.

- Elle a été l'occasion de présenter le projet à l'opinion nationale et internationale.
- Le jour-J la conférence a commencé par une cérémonie d'ouverture. Cette cérémonie d'ouverture s'est clôturée par une leçon inaugurale animée par Mme Marie Angélique Savané.
- La série des communications a commencée avec un pré-test pour recueillir les attentes des participantes et évaluer leur niveau de connaissance sur la question du féminisme. Il est ressorti de cette évaluation que cet évènement était le premier du genre en Afrique de l'Ouest. Toutes ont reconnues la nécessité de ce rassemblement dédié à l'Afrique de l'Ouest car les défis rencontrés par les femmes des différents pays sont similaires. Pour ces dernières, le cadre juridique pour les droits des femmes bien qu'étant fourni souffre d'efficacité et d'effectivité dans leur application. Au-delà, c'est un cadre qui vient éclairer la lanterne des communautés qui nourrissent des préjugés vis-à-vis du féminisme comme courant de pensée.
- Les communications ont été animées par les participantes venues des différents pays. Organisées sous forme de panels et d'échanges, les présentations ont porté sur les thématiques suivantes : Quel féminisme au

21^è siècle en Afrique de l'Ouest_ Féminisme et Pouvoir politique_ Féminisme et Sécurité_ Féminisme face au Capitalisme_ Communication et plaidoyer.

- Au total 05 (cinq) panels subdivisés en 26 sous panels qui ont permis de comprendre la réalité du mouvement féministe, comprendre le contexte de l'évolution des droits des femmes, identifier les défis et proposer des pistes de solutions pour un changement de paradigmes.
- Ces trois jours d'échanges se sont refermés par une cérémonie de clôture le 25 mars 2022.
- L'évaluation finale a montré combien l'intérêt des participants-es pour le sujet était important. Toutes ont regretté le temps assez court dédié aux échanges toutefois elles ont salué la qualité des discussions et de l'organisation non sans formuler des recommandations pour la pérennisation des acquis de cette initiative.

QUELQUES MESSAGES CLES DE LA CONFERENCE



*« Le féminisme
n'est pas seulement
une affaire de
l'occident. Il vient
corriger les
inégalités de nos
sociétés »*



*« Si les femmes
elles-mêmes ne
s'approprient la
lutte féministe,
les inégalités vont
toujours
persister »*



*« Toutes femmes
activistes n'est
pas forcément
féministe. Le
féminisme à ses
principes »*



*« Pour changer la
donne les femmes
doivent faire
preuve de
solidarité dans
cette lutte. »*

INTRODUCTION

1. Présentation de la fondation

La **Fondation Rosa Luxemburg** (Rosa Luxemburg Stiftung / RLS) est une fondation politique allemande née en 1990 sous la forme d'une association « *d'analyse de la société et d'éducation politique* ». En Allemagne, elle fait un travail d'éducation politique sur des thèmes historiques, l'analyse de la société, dans une Allemagne tout juste réunifiée ainsi que sur des questions d'avenir globales. Proche du parti politique Die-Linke, ses activités en Allemagne et à l'étranger sont financées en grande partie par des fonds publics de la République fédérale d'Allemagne.

En 2000, la Fondation démarre ses activités internationales qui reposent sur la coopération avec des partenaires étrangers engagés dans la promotion du développement social et démocratique. La Fondation Rosa Luxemburg inaugure son premier bureau à l'étranger, à Johannesburg, en 2002.

En Afrique de l'Ouest, la RLS a débuté ses activités en 2008 à travers un appui technique et financier destiné à la société civile, aux chercheurs-es, aux activistes, aux syndicats, aux organisations non gouvernementales etc. Avec des partenaires basés dans plus de treize pays de la sous-région, la RLS organise aussi des activités permettant d'offrir une tribune à l'ensemble des acteurs-trices de la sous-région ayant pour objectifs de réhabiliter le respect des droits humains et l'Etat de droit.

La Fondation Rosa Luxemburg a son siège régional en Afrique de l'ouest depuis 2010 à Dakar. Elle organise des débats politiques nationaux, régionaux et internationaux, et soutient la recherche scientifique dans la perspective d'un monde plus juste. Elle accompagne les organisations de la société civile en vue de renforcer la participation démocratique, l'Etat de droit et l'Etat social. La Fondation s'engage particulièrement dans le domaine de l'éducation politique qu'elle définit comme l'aptitude des individus à comprendre leur société, leur histoire et leurs relations avec le monde. Elle intervient sur sept(07) axes principaux à savoir : (1) Jeunesse et Politique, (2)Justice sociale, (3)Souveraineté

des ressources naturelles et Responsabilité globale, (4)Souveraineté économique, (5)Migration, (6)Paix et Sécurité, et enfin (7)Féminisme .

2. Contexte et justification

Conscient de la condition sine qua none qu'est l'égalité de genre pour l'existence d'un Etat de droit, le mouvement féministe en l'Afrique de l'Ouest continue de lutter contre les discriminations (sociales, culturelles, économiques, politiques, professionnelles...) et les violences dont les femmes sont victimes quel que soit le contexte. Le principal objectif de cette lutte représente l'égalité de droit entre les femmes et les hommes, telle que ratifiée dans les conventions internationales, par les Etats, pour une meilleure justice sociale et une société avec plus d'humanité. Le mouvement féministe s'outille de plans d'action régionaux ou internationaux pour accompagner les Etats et sensibiliser les populations à œuvrer pour l'effectivité des droits des femmes dans tous les secteurs malgré le contexte difficile dans lequel s'inscrit ce combat de longue haleine. C'est dans cette même dynamique que s'inscrit l'action du Bureau Afrique de l'Ouest de la Fondation Rosa Luxemburg. En effet, elle s'engage à soutenir le mouvement féministe Ouest africain pour valoriser le statut de la femme dans nos sociétés où cette dernière peine à faire valoir son considérable apport sur le plan social, économique et même professionnel.

La Rosa Luxemburg Stiftung à travers les principes de justice sociale, de démocratie participative et d'égalité de genre reste ouverte aux idées d'une société égalitaire dans laquelle les femmes en tant qu'actrices de développement sur tous les plans s'associent activement (recherches, associations, plateformes, activisme...) et par leur propre initiative à dégager des stratégies alternatives pour l'évolution de leur statut dans la société. Le féminisme en Afrique de l'Ouest, l'afro-féminisme est une notion portée par les femmes africaines, un concept qui répond spécifiquement à leurs conditions et leurs besoins. Il s'agit de contester la domination masculine tout en résistant à l'oppression basée sur des constructions traditionnelles, l'ethnicité, la classe, la race, la mondialisation et d'autres réalités africaines. On ne peut pas fermer les yeux sur la spécificité de la femme africaine, une conséquence impérative aux différentes structures historiques, socio-

économiques, politiques et culturelles. Cependant, la femme africaine a toujours fait face aux défis et problématiques spécifiques à son contexte, telles que la guerre, la pauvreté, la maladie, l'analphabétisme, les soins de santé, les mutilations génitales féminines, la santé de la reproduction, l'accès à la terre, le mariage précoce, les pratiques de veuvage nuisibles, etc. Naomi Nkealah a mis en évidence les différentes formes de féminismes africains. Elle en a identifié quatre types principaux : le féminisme, le stiwanisme, le maternalisme et le négo-féminisme. D'autres classifications du féminisme africain sont chronologiques, mettant en évidence le féminisme africain précolonial qui remonte à l'Afrique précoloniale pour trouver les racines du féminisme sur le continent. A partir des années 1960, les courants féministes africains postcoloniaux se sont divisés en féminisme africain radical, féminisme africain afro centrique, féminisme africain de base. Et puis les féminismes des années 2000 à aujourd'hui. Il est de plus en plus nécessaire de réexaminer la question des différents types de féminismes qui existent aujourd'hui en prenant en considération les spécificités de l'Afrique de l'Ouest, pas seulement pour renforcer des cadres conceptuels rigides, mais plutôt, pour promouvoir la clarté et la réflexion critique sur ce qu'est réellement le féminisme africain dans le monde d'aujourd'hui. C'est pourquoi la RLS a organisé une conférence sur le thème « **Réflexion sur le féminisme en Afrique de l'Ouest** » du **23 au 25 Mars 2022** à l'hôtel Ivetel Abidjan - Côte d'Ivoire.

I. Objectifs et résultats attendus de la conférence

1. Les objectifs de la conférence

❖ Objectif principal

L'objectif de la conférence est de comprendre et d'analyser le féminisme en Afrique de l'Ouest et de distiller les courants féministes dans la sous-région dans une approche holistique. La conférence contribuera également à promouvoir la création de coalitions et de réseaux dans la sous-région et entre les figures féministes et féminines d'impacts du monde entier.

❖ Objectifs spécifiques

- Réfléchir et identifier les perspectives du féminisme global ;
- Identifier les perspectives du féminisme africain et ouest-africain ;
- Identifier les problématiques de plaidoyer, créer des coalitions au sein de la région ainsi qu'avec d'autres activistes et parties prenantes du monde entier ;
- Concevoir une stratégie pour le travail de la RLS sur le féminisme en Afrique de l'Ouest.

2. Résultats réalisés

Les travaux réalisés lors de la conférence ont permis d'obtenir les résultats escomptés:

- Les échanges ont permis d'avoir une approche féministe qui prennent en compte les défis et les aspirations des femmes africaines pour le respect de leurs Droits ;
- Un plan stratégique a résulté des travaux de groupes. Ce plan s'adosse sur 06 axes que sont: La promotion du féminisme, le féminisme et les initiatives de paix et sécurité, l'Eco Féminisme, féminisme et développement économique, la protection des féministes et la lutte contre le système patriarcat
- Appelé de tous leurs vœux, ces trois jours d'échanges ont impulsé les bases d'un réseau féministe Ouest Africain. Ce réseau s'est donné pour mission première de renforcer la collaboration entre féministes et de promouvoir le féminisme en Afrique de l'Ouest.

II. Les parties prenantes

La conférence a réuni près de 50 féministes issues de plusieurs organisations et provenant de **quatorze (14) pays** de l'Afrique de l'ouest à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Cap- Vert, la Guinée konakry, la Guinée-Bissau, le Ghana, le Libéria, le Mali, le Nigéria, le Sénégal, la Sierra Leone, le Niger et le Togo. Notons que la participante du 15^{ème} pays la Gambie a eu des soucis de santé de dernière minute.

Portée par le programme Féminisme de la Fondation Rosa Luxemburg, cette rencontre sous régionale s'est déroulée en présence d'une équipe de la Fondation composée de six(06) personnes y compris le Représentant Régional ainsi que deux(02) consultantes locales.

III. Déroulement de la conférence

La conférence a débuté avec une cérémonie d'ouverture (1) marquée par les allocutions des officiels et une leçon inaugurale. Il s'en est suivi une série de panels et discussion (2) sur différentes thématiques qui ont été abordées tout au long des trois jours de la rencontre.

1. Cérémonie d'ouverture

1.1. Les allocutions

La cérémonie d'ouverture a été ponctuée par trois (03) allocutions prononcées respectivement par Madame **Fatou Faye**, Responsable du Programme "Féminisme" de la RLS, Dr **Claus-Dieter König** Représentant régional bureau Afrique de l'Ouest de la Fondation Rosa Luxemburg et Dr **Marie Paule Kodjo**, Représentante la Présidente du Conseil National des Droits de l'Homme(CNDH).



Prononçant son discours en première position, **Mme Fatou Faye Responsable du programme « Féminisme » de la Fondation Rosa Luxemburg** a souligné l'importance et l'urgence d'avoir ce genre de rencontre qui permet aux féministes de se retrouver et d'échanger autour de problématiques qui touchent à la condition de la femme. En effet, la question de l'égalité de genre pour l'existence d'un Etat de droit passe par le mouvement féministe qui continue de lutter contre les discriminations et les violences faites aux femmes en Afrique de l'ouest. La fondation Rosa Luxemburg, attachée aux principes de justice sociale, de démocratie participative et d'égalité de genre reste ouverte aux réflexions pour une société égalitaire dans laquelle les femmes en tant qu'actrices de développement s'associent activement et par leur propre initiative à dégager des stratégies alternatives pour l'évolution de leur statut dans la société. Mme Fatou Faye a terminé en insistant sur les raisons qui ont motivé l'organisation de cette conférence sous régionale ainsi que les objectifs poursuivis et les résultats escomptés par la Fondation.

A la suite de Fatou Faye, **Dr Claus-DIETER König, Représentant régional bureau Afrique de l'ouest de la Fondation Rosa Luxemburg** a présenté la fondation, qui est une fondation politique allemande de gauche. A ce titre, elle



s'intéresse aux mouvements qui font progresser les droits humains et entraînent des transformations sociales tels que le féminisme. Il est donc important pour la Fondation de se pencher sur la question féministe en vue

de contribuer à corriger les inégalités existantes. D'où l'intérêt pour la fondation d'organiser cette conférence afin de tenter de rééquilibrer les choses. Dr Claus - Dieter König est également revenu sur l'histoire de Rosa Luxemburg, une activiste militante pour la démocratie et le socialisme dont la fondation porte le nom. Rosa Luxemburg, figure historique du socialisme révolutionnaire en Allemagne,

assassinée pour les idéaux auxquels elle croit, laisse derrière elle des écrits sur l'importance des mouvements sociaux, l'économie et la démocratie qui guident d'ailleurs les actions de la Fondation. Il a terminé en citant une pensée de Rosa Luxemburg qui reste d'actualité aujourd'hui encore « *Liberté sans égalité c'est l'exploitation. Egalité sans liberté c'est l'oppression. La solidarité est la racine commune de la liberté et l'égalité* ».

Pour clore la cérémonie d'ouverture, Dr **Marie Paule Kodjo, Représentante du CNDH**, a relevé l'engagement du CNDH dans la lutte pour les droits des femmes en Côte d'Ivoire, les obstacles et les progrès enregistrés. Elle a souligné que : « *En*

dépit des progrès enregistrés par nos pays, la situation de la plupart des femmes et des filles évolue lentement en Afrique de l'ouest. Les nombreux obstacles rencontrés tant sur le plan politique, juridique que culturel demeurent. Que ce



soit dans le domaine politique, en milieu social ou professionnel les femmes continuent d'être victime de représentation, d'attitudes et de comportements discriminatoires, de violence pouvant nuire à leurs droits et à leur dignité » C'est pourquoi l'initiative de la Fondation Rosa Luxemburg est la bienvenue. Le CNDH adhère à ce projet d'évaluation, de discussions et d'échanges que propose la

Fondation. Ce projet permettra de restituer l'histoire du féminisme en Afrique de l'Ouest et de dégager ensemble des perspectives nouvelles. En effet, s'il faut envisager l'avenir dans une perspective féministe,



il faut aussi accepter de revisiter le féminisme africain dans toutes ses étapes et dimensions, à travers l'égalité de droit entre les femmes et les hommes. Dr Marie Paul Kodjo a par ailleurs rappelé la ferveur des mouvements féministes depuis les années 60 jusqu'en 2017 avec le mouvement #MeToo, pour montrer à quel point les femmes ont un rôle primordial à jouer pour changer les choses. Elle a enfin remercié la Fondation d'avoir associé le CNDH à ce programme et a déclaré ouverte la conférence sous régionale sur le féminisme.

1.2. Leçon inaugurale

La leçon inaugurale a été donnée par **Mme Angélique Savané**, femme politique, sociologue et militante féministe sénégalaise. Elle a rappelé l'histoire et les grandes luttes menées pour les droits des femmes et l'espoir que suscite ce genre de rencontres de réflexions pour amorcer le changement social. Pour elle, cette initiative de la fondation montre que tout n'est pas perdu pour la cause féministe, que le féminisme alimentaire² n'a pas encore triomphé et que les femmes peuvent encore se réunir sincèrement pour discuter et réfléchir à leur lutte commune.



Après son intervention, une discussion a été ouverte avec les participantes qui ont pu poser des questions et faire des contributions sur la situation dans leurs pays respectifs. De ces discussions, il ressort les constats suivants :

- Malgré les avancées enregistrées, la question des droits des femmes reste encore à la traine. Ce retard n'est pas dû au manque de financement des projets, mais à la vision des donateurs. En effet, c'est dans les périodes où les projets étaient le plus financés qu'il y a eu moins d'avancées pour les droits des femmes. En dehors des luttes contre les violences basées sur le

² Personnes se réclamant féministes juste pour s'enrichir

genre, beaucoup de questions sont restées en suspens, même si ces projets ont rendu beaucoup de femmes indépendantes.

- Le féminisme est venu trop tôt à un moment où il n'y avait pas assez de conscience féministe. Aujourd'hui de plus en plus de jeunes s'approprient le combat, c'est pour cela qu'il faut inviter de plus en plus d'hommes à ce genre de rencontres ;
- Renforcer la synergie d'action entre les féministes pour une lutte d'impact ;
- Les féministes doivent accepter d'être présentes dans les discussions politiques même si elles ne sont pas d'accord, avec toutes les résolutions ;
- Certaines féministes sont contre le manque d'égalité des quotas et préfèrent abandonner. Pourtant Il faut accepter le système de quota et ne pas rejeter lorsqu'il n'y a pas d'égalité parfaite car le féminisme recherche une transformation sociale qui prendra beaucoup de temps.

Première journée

2. Panel 1 : Quel féminisme pour le 21ème siècle en Afrique de l'ouest ?

Panélistes : Mme Hamdya Katchirka du Togo, Mme Marie-Bernadette Diouf du Sénégal, Mme Betty Abah du Nigéria, Mme Caterina Gomes du Guinée Bissau et de Mme Angela Sofia du Cap-Vert.

Cette thématique a été abordée par les panélistes à travers plusieurs sous-thèmes à savoir : Qu'est-ce que le féminisme et quel est son rôle dans la société Ouest Africaine ? Comment adapter le féminisme aux réalités socio-culturelles ? Vue d'ensemble des acquis, menaces et opportunités du mouvement ? L'histoire et l'actualité du féminisme ? Et définir le féminisme et son évolution dans le temps.

Les réalités socio-culturelles antérieures à la période coloniale dans certaines cultures étaient favorables au leadership de la femme notamment par l'implication



des femmes dans les pouvoirs politiques. Dans plusieurs pays et royaumes d'Afrique comme au Mali, la charte de Kurukan Fuga de 1236 donnait déjà à la femme toute sa place dans la société. La période coloniale a joué un grand rôle dans le recul des droits des femmes par l'importation des principes de base du patriarcat actuel donnant alors naissance à un régime judiciaire misogyne. Des débuts de la période postcoloniale à

aujourd'hui, il y a des limites relatives à l'effectivité des droits de la femme due notamment à l'inapplication des droits proclamés dans les instruments juridiques internationaux et nationaux et à la faible représentativité des femmes dans les instances de décision.

❖ **L'histoire et l'actualité du féminisme : exemple de la Guinée Bissau**

- Le féminisme est un mouvement social et politique de femmes et pour les femmes qui a gagné du terrain dans le monde entier depuis le 19e siècle, promouvant des changements politiques et sociaux au profit des femmes et de la société. Les expériences émancipatrices des femmes guinéennes

remontent à la période précoloniale (Philip HAVIK, 1995). Ce n'est qu'entre les années 1960 et 1970, dans le contexte de la résistance anticoloniale, que les bases d'un mouvement féminin politisé ont émergé, notamment dans le cadre de la lutte armée, la lutte contre le colonialisme. Les objectifs du mouvement en construction étaient l'émancipation effective, la demande d'éducation formelle et la sensibilisation des femmes, en particulier celles



des zones rurales. En 1961, l'Union Démocratique des Femmes sur la participation de la Majorité des femmes Guinéennes (l'UDEMU),

a été créée dans le cadre du processus d'indépendance. Dans

les années 70, les révélations des femmes des

mandjuandades³, des

revendications à travers des chansons et des démonstrations

ont mené des révoltes

constantes, le combat quotidien de la souffrance de la polygamie, de la violence domestique, et de l'oppression de l'homme.

❖ **L'évolution du féminisme : exemple du CAP vert**

L'histoire du mouvement féministe au Cap Vert commence en 1974, suite au mouvement de libération nationale qui est suivi par de grands moments comme la création légale du mouvement en Mars 1981 et par la naissance de l'Organisation des Femmes Capverdiennes (OMCV). En 1975 la première femme députée est élue. En 1980, seulement 05 ans après, 12 femmes accèdent également au parlement. L'évolution des droits des femmes se poursuit jusqu'en 2007, où l'alphabétisation des femmes atteignait déjà 97% (entre 15 et 24 ans) et 64% des filles en âge de fréquenter le lycée le faisaient contre 56% des garçons. En 2019, la cerise sur le gâteau est la Loi sur la Parité qui est approuvée donnant ainsi au Cap Vert une

³ <https://fr.globalvoices.org/category/topics/arts-culture/?m=201208>

place dans l'Indice d'Égalité de Genre de la BAD (6ème place en Afrique Subsaharienne, 36ème place dans le monde, sur 144 pays).

Toutes ses avancées cachent pourtant un retard au niveau économique où les femmes continuent de rester les plus pauvres. En effet, des inégalités persistent dans les métiers, les postes de direction, même si les femmes ont le même niveau d'études. Elles sont aussi de plus en plus chefs de famille, assumant seules les responsabilités familiales. En 2000, elles étaient chefs de famille de 40% des familles, et en 2016, 46,7%. La question que suscite ces données et ce cheminement est : *« est-il arrivé le moment de se battre pour une politique nationale, africaine et internationale contre la discrimination des femmes africaines dans le marché de l'emploi? Ou en tout cas, de l'accès à un emploi digne et rémunéré convenablement? »*



❖ Le Féminisme aujourd'hui...

Au vu de la perception élitiste et urbaine qu'on se fait du féminisme, peut-on se poser la question de l'impact des actions sur les femmes rurales, au regard de la représentativité sociale ?

L'instrumentalisation du peu de femmes dans les structures politiques constitue-t-elle une force ou une faiblesse pour la promotion des droits de la femme ? Et si les féministes créaient cette société beaucoup plus juste et respectueuse des



droits de la femme dans leurs foyers à travers l'éducation des enfants au respect de la différence ?

Il faut retenir des panelistes et des contributions des autres participantes que le féminisme doit être défini selon la réalité, le contexte et la société concernée. Le féminisme aujourd'hui touche toutes les femmes car il se décline en plusieurs sous combats mais il faut tout de même reconnaître que les femmes des milieux ruraux



doivent être davantage associées aux mouvements féministes car elles peuvent mieux parler de leur réalité. Il faut prendre les réalités en compte, car les luttes féministes ne peuvent être importées. *« Le Patriarcat en Occident, refuse aux femmes*

d'avoir un salaire égal à compétence égale aux hommes, ici le patriarcat refuse aux femmes le droit de posséder la terre ». Il faut donc redéfinir la vision du féminisme. Les participantes ont reconnu l'importance de l'éducation des garçons dès le bas âge pour le changement mais ont surtout souligné la nécessité pour les femmes d'accepter ce combat entièrement.

3. Panel 2 : Féminisme et pouvoir politique en Afrique de l'Ouest

Panélistes : Mme. Fatou Faye du Sénégal, Mme. Aida Niang du Sénégal, Mme. Ezenwajiobi Charity Chidinma du Nigéria et Mme. Betty Abah du Nigéria

Cette thématique a été abordée à travers 4 points à savoir la parité en Afrique de l'Ouest : les obstacles et les défis; Quel féminisme pour la prise en compte de la condition des femmes dans les politiques publiques ? Une vue d'ensemble de la participation des femmes à la politique, les avancées, les menaces et les opportunités ; et enfin le féminisme et la participation politique.



Figure 2 Fatou Faye, RLS

Selon le contexte, c'est l'ampleur de l'intéressement et une présence massive des femmes dans les partis politiques qui ont été un acte majeur pour la consécration de la parité absolue par l'union africaine à travers le Protocole de Maputo. En Afrique, les femmes sont sous-représentées dans les instances de décisions politiques et institutionnelles. Ceci est la

conséquence d'une configuration sociale autour d'un système traditionnel patriarcal, transposé dans les organismes soit de manière consciente ou inconsciente. Depuis des générations, les femmes africaines luttent pour la reconnaissance de leurs statuts au sein de leurs sociétés. Nous constatons aujourd'hui une avancée. En effet, le protocole de MAPUTO ou le protocole de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des peuples relatif aux Droits de la Femme⁴ et des instruments relatifs aux Droits des femmes, est une importante innovation juridique en ce qu'il prend en compte les besoins spécifiques des femmes et consacre une parité absolue à l'accès des femmes dans les instances de décisions. Aussi la Convention sur l'Élimination de toutes formes de Discriminations à l'Égard des Femmes⁵ (CEDEF) est un instrument international qui vise à la reconnaissance de l'égalité avec les hommes et garantit le respect des droits de la femme dans les pays parties. Des organisations et réseaux féminines ont adopté de nombreuses stratégies pour la transposition de la parité absolue au plan juridique national mais sans grand succès.

⁴ https://www.achpr.org/fr_legalinstruments/detail?id=13

⁵ <https://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

Pour une prise en compte des conditions des femmes dans les politiques publiques, il faut donner un caractère plus féministe aux revendications des organisations de femmes afin de parvenir à une citoyenneté fondée sur l'égalité des sexes. En effet pour construire ce mouvement féminin citoyen fort, « il est fondamental d'avoir une vision à long terme du processus de transformation sociale et une articulation



cohérente des luttes pour tous les droits et arriver à faire face aux défis. Une des principales recommandations de l'étude est la politisation du mouvement féminin pour un projet commun visant l'intégration de la condition féminine dans les politiques publiques. » (Belfond 2010). Il faut également imprégner la gouvernance du pays d'une idéologie féministe pour qu'elle apporte plus de justice entre les sexes et d'équité dans la société.

Pour y arriver, il faudrait :

- Mener une politique créative de mobilisation en développant de nouvelles formes d'occupation de l'espace public ;
- Organiser des manifestations réunissant des dizaines de milliers de femmes ;
- Exiger que la condition de la femme soit transversale « mainstreaming » aux politiques publiques;
- Organiser des marches dans les grandes artères et distribuer des documents et des flyers à l'entrée des services administratifs, des établissements scolaires et universitaires, etc.
- Organiser plus de sit-in de protestation à des moments déterminés, comme la journée du 08 mars, la quinzaine de la femme ou la journée de la femme africaine;
- Lancer de grandes campagnes de communications en impliquant les mass-médias, en utilisant les spots radiophoniques et télévisuels;

- Simplifier et vulgariser les textes relatifs à la protection des femmes;
- Diversifier des supports de campagnes de sensibilisation ;
- Mettre au profit des femmes les opportunités offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour que les revendications du mouvement soient amplifiées et diffusées par les réseaux sociaux, dans les espaces associatifs ou dans les espaces virtuels (site web, forums en ligne, réseaux sociaux comme Facebook ou twitter, etc.) ;
- Développer des capacités de mobilisation au sein d'autres catégories sociales (dans le monde rural et auprès des jeunes) ;
- Elargir le plaidoyer au niveau des populations les plus défavorisées et les plus exclues pour intégrer leurs voix ;
- Intéresser et recruter de jeunes membres pour assurer la relève générationnelle et redynamiser les associations de femmes.
- Associer les hommes à la lutte féministe ?

❖ **Les obstacles à la parité : cas du Sénégal**

- Obstacles politiques et institutionnels : absence de volonté des politiques ;
- Obstacles stratégiques : absence de stratégies communes et à long terme pour les femmes de différents pays, absence de synergies des femmes ;
- Obstacles culturelles et obstacles intergénérationnelles
- Obstacles financiers et les interprétations religieuses.

Au Sénégal, l'application de la loi sur la parité a connu des oppositions car selon certains elle serait anticonstitutionnelle. Dans une société fortement conservatrice qui prône la supériorité de l'homme sur la femme, la parité n'est pas bien accueillie. Maintenir la loi sur la parité constitue l'un des grands défis du mouvement féministe sénégalais.



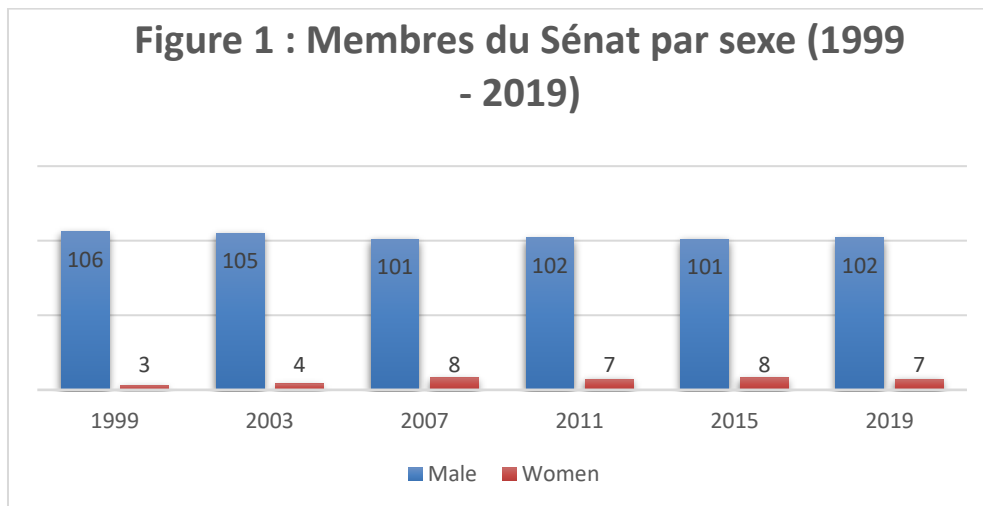
Figure 3 Aida Niang, Sénégal

Aux prochaines élections législatives, la réclamation de la participation de 50% de femmes et 50% d'hommes à l'Assemblée nationale sera au centre des débats. Occuper la scène publique et les médias, sensibiliser et former les femmes à travers des ateliers, vulgariser les textes de loi relatifs aux droits de la femme sont par ailleurs des actions pour un mouvement féministe fort.

❖ **Vue d'ensemble sur les femmes en politique : Cas du Nigeria**

Le Sénat et la Chambre des représentants

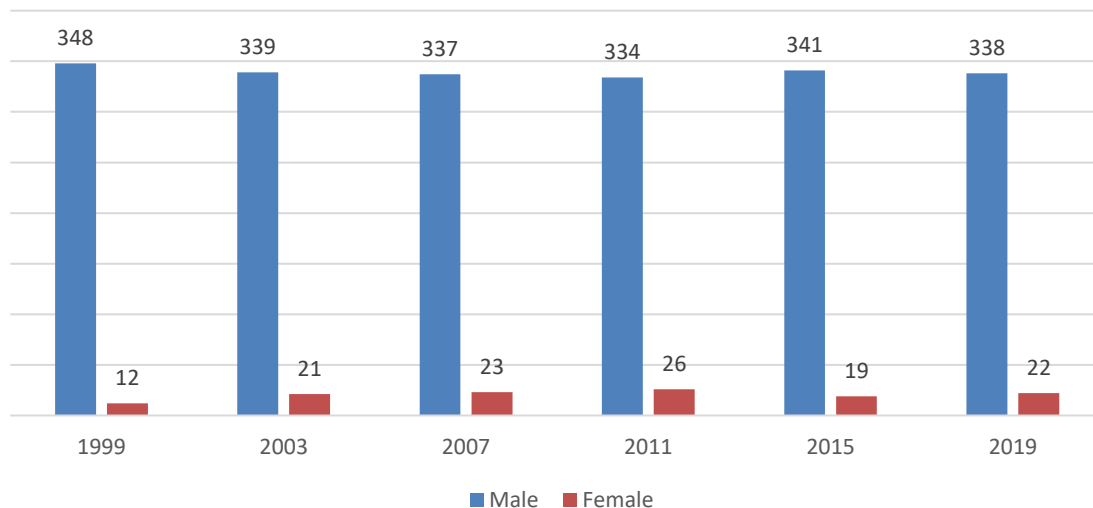
Depuis le retour de la démocratie en 1999, le Sénat est dominé par les hommes. En 1999, il n'y avait que 3 femmes sur les 109 membres, soit 2,8% des membres du Sénat. En 2007, ce nombre est passé à 8 (7,3 %). De 2007 à 7 en 2011, l'on est passé de 8 à 7 femmes sénatrices, soit 6,4 %, puis à 8 (7,3 %) en 2015. En 2019, le nombre a diminué à 7 (6,4 %). Voir la figure 1 ci-dessous.



Membre de la Chambre des représentants

En 1999, le nombre de femmes à la Chambre des représentants était de 12 sur 360 membres, soit environ 3,3 %, mais il est passé à 21 (5,8 %) en 2003. Il était de 26 (7,2 %) en 2011, régressé à 19 (5,3%) en 2015, puis augmenté à 22(6,1%) en 2019. Voir figure 2

Figure 2 : Membres de la Chambre des représentants par sexe (1999 -2019)



Pour une plus grande présence dans les assemblées élues, les femmes peuvent :

- S'engager au sein de leur communauté ;
- Avoir le courage de remettre en cause certains aspects de l'éducation ;
- Osez mener les actions en justice ;
- Lutter pour la transposition du protocole de MAPUTO dans les législations nationales ;
- Sensibiliser les femmes à ne pas se faire manipuler par les politiques ;
- Lutter contre les rôles de genre et de sexe ainsi que contre le patriarcat ;
- Renforcer leur autonomie et capacité financière pour mettre fin aux discriminations dans les partis politiques ;
- Se former et créer des réseaux politiques ;
- S'affranchir des pesanteurs religieuses, sociales et culturelles.

4. Panel 3 : Féminisme et sécurité

Panélistes : Mme. Sadya Touré du Mali, Mme. Yasmin Jusu Sheriff du Sierra Leone, Mme. Suwaiba Said Ahmad du Nigéria, Mme. Yaye Ousmane Diallo de la Guinée Konary et Mme. Willet du Liberia

Ce panel a permis d'aborder les thèmes suivants : Le féminisme et l'émancipation des femmes ; Le rôle du féminisme dans la résolution des conflits en Afrique de l'Ouest ; L'insécurité et son impact sur l'éducation des femmes ; La sécurité dans l'espace public et privé analysé sous l'angle du féminisme ; enfin la question de l'existence d'un mouvement féministe en Afrique de l'Ouest pour soutenir les femmes pendant les conflits armés.

La sécurité est un état où les dangers et les conditions pouvant provoqués les dommages physiques ou psychologiques sont contrôlés de manière à préserver la santé et le bien-être des individus. La sécurité est un atout majeur pour l'évolution des femmes. En son absence, les femmes sont les plus exposées aux maux y découlant.



Depuis plus d'une décennie, le Nigeria est confronté à divers problèmes de sécurité. Ceux-ci vont de l'insurrection dans le nord-est du pays au banditisme armé qui est désormais une préoccupation majeure pour les États du nord-ouest du pays. S'y ajoutent également les conflits intercommunautaires. Ces défis ont conduit à des déplacements de populations à travers les régions, affectant ainsi tous les aspects de la vie sociale, économique et politique du pays.

L'accès à l'éducation de la petite fille est remis en cause par les problèmes de sécurité auxquels le pays est confronté. Dans le nord-est en particulier, le conflit s'est focalisé, entre autres, sur le mépris de l'éducation occidentale par le groupe Boko Haram. Les écoles sont ainsi devenues des cibles de destruction. Dans d'autres régions du pays, les enlèvements d'écoliers sur leurs lieux d'apprentissage ont causé de nombreuses perturbations. Cette situation particulière affecte beaucoup plus les filles qui sont sujets à plus d'enlèvements pour des mariages forcés et au déni de leurs droits fondamentaux dont le droit à l'éducation, la libre circulation, le droit à la liberté d'expression et le droit à la vie.



Les femmes souffrent d'exclusion éducative dans tout le pays. La population non scolarisée du Nigeria est la plus importante au monde et elle ne cesse de croître. Sur les 10,5 millions d'enfants non scolarisés au Nigeria aujourd'hui, la majorité sont des filles. Les filles issues des familles les plus pauvres des zones rurales des régions du Nord-Ouest et du Nord-Est sont parmi les plus exposées au risque de ne jamais aller à l'école.



Dans les communautés africaines dominées par le patriarcat, les hommes ont un avantage et du pouvoir sur les femmes. La conséquence est que les femmes restent confinées dans l'espace privé où elles sont quelques fois privées de droits. En effet, c'est dans ces espace qu'elles subissent toutes sortes de violence à savoir les mutilations génitales, les mariages précoces, les viols, les violences conjugales etc.

Lorsqu'elles accèdent à un emploi, les femmes sont bien souvent victimes de harcèlement de la part de leurs employeurs et même des collègues. Le grand défi reste la dénonciation des abus que subissent les femmes. Ces dernières sont très souvent confrontées à la peur d'être stigmatisées et rejetées par leurs familles.

Au Mali, pour lutter contre les mariages précoces une révision du code de la famille avait été envisagée en 2009 afin de fixer la capacité de contracter un mariage à 18 ans au lieu de 16. Mais cette révision a été ajournée sous la pression des chefs religieux, les leaders des partis politiques de la majorité au pouvoir ainsi que de l'opposition. Il en a été de même de l'avant-projet de loi contre les Violences Basées sur le Genre proposé en 2018 par le Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme, puis en janvier 2021 par le Ministère de la Promotion de Femme de l'enfant et de la famille. Cette loi qui comportait 128 articles destinées à prévenir et à réprimer les violences basées sur le genre afin de protéger les filles et les femmes maliennes a été mise au placard après 16 mois de négociations avec les ministères, les organisations de la société civile, les organisations religieuses etc.



La victoire que peuvent célébrer les femmes maliennes reste la loi n° 2015-052 du 18 décembre 2015 relative à la promotion du genre dans les instances nominatives et électives.

5. Panel 4: Le féminisme à l'épreuve du capitalisme

Panelistes : Mme. Estelle Akpa du Bénin, Mme. Comrade Bashiratu du Ghana et Mme. Dinah Adiko du Ghana

Les interventions ont tourné autour de l'Intégration du féminisme dans le développement local, de L'éco féminisme et du Féminisme comme outil de libération des femmes.

Le débat autour de la décentralisation de l'administration locale a surgi dans les années 1970, en réaction à la surconcentration des pouvoirs entre les mains des États centraux, et de ses conséquences sur la gestion des villes et des zones rurales (Rondinelli et al. 1983 ; Conyers, 1983). En 2014, grâce à une coopération avec l'Union européenne, le Bénin a initié un programme d'appui au développement local dans lequel le guide d'intégration du genre dans les plans départementaux de développement intersectoriel a été rédigé. Au début, l'une des approches consistait à combattre le problème de la subordination des femmes en accroissant leur pouvoir économique notamment par le biais de projets destinés à générer des revenus. Mais pour les féministes, le renforcement du pouvoir des femmes ne passe pas uniquement par l'autonomie économique et la satisfaction des besoins fondamentaux des femmes, c'est pourquoi les partisans de l'approche « femme-développement local » prônent des actions communautaires « bottom-up » et voient les organisations féminines de base comme les « catalyseurs des visions et des perspectives des femmes » et le fer de lance des transformations structurelles nécessaires (Sen et Grown, 1987 : p.114).



Le Gender mainstreaming, une approche qui fait de l'égalité de genre une dimension transversale, a été également utilisé comme un outil privilégié pour le développement local.

Il faut distinguer deux types de structures de travail à savoir la structure formelle où les travailleurs et l'entreprise sont enregistrés, des registres tenus, un temps de travail régulier, une réglementation pour protéger les travailleurs avec une rémunération structurée, et la structure informelle qui est tout à fait le contraire de tout ceci mais qui regorge de la grande majorité de la population active féminine. Il faut également distinguer le travail productif qui est un travail effectué pour gagner un revenu, du travail reproductif qui est le rôle de soignant et tâches ménagères, notamment le nettoyage, la cuisine, la garde des enfants et la main-d'œuvre domestique non rémunérée et du rôle communautaire/travail non rémunéré qui est un travail effectué pour soutenir la communauté. Les femmes se retrouvent très souvent dans les espaces peu ou pas rémunéré du tout.



Les défis pour une intégration des femmes dans le développement local :

- Promouvoir les rares écrits sur le rapport des femmes au développement local car jusqu'à maintenant, l'analyse des stratégies et des différentes politiques de développement axées sur les femmes ont eu de très faibles portées au plan du changement (Ly-Diop,1997);
- Renforcer les mécanismes mis en place pour promouvoir une amélioration réelle et continue du statut des femmes dans les différentes sphères de la société ;
- Renforcer les capacités des femmes sur les activités génératrices de revenus et les tâches exercées au sein du ménage afin d'améliorer leur statut familial et social ;
- Faciliter l'alphabétisation fonctionnelle des femmes afin qu'elles puissent être des porteuses d'information auprès de leurs homologues ;
- Restructurer les institutions rurales où l'État devrait assurer le transfert des activités et des compétences aux organisations paysannes. Cette réforme décentralisatrice représenterait un atout pour les femmes, puisqu'elle

devrait permettre de briser les carcans et les tabous pour une démocratie locale.

On pourra ainsi construire le développement local à partir des besoins réels et des préoccupations des populations et rechercher les meilleures solutions pour la communauté.

Stratégies pour faire du féminisme, un outil de libération

- Ne pas choisir les aspects des questions relatives aux droits des femmes à soutenir le féminisme inter-sectionnel;
- Comprendre le problème - obtenir les faits, les statistiques et les bonnes perspectives ;
- Plaider pour le changement sur toutes les plateformes où vous vous trouvez- les médias sociaux (twitter, facebook, IG etc.) ;
- Participer à des campagnes de promotion de l'égalité des sexes ou les mener ;
- Ne pas excuser les discours de haine - dénoncez-les ! ;
- Comprendre qu'il existe différentes approches ;
- Faire du bénévolat et travailler avec des organisations/groupes de femmes;
- Embaucher des femmes. Patronner les entreprises féminines ;
- Ne pas parler en faveur ou ne pas défendre les groupes ou les actes anti-femmes ;
- Faire le plaidoyer pour la ratification de la convention n° 190 de l'OIT.

6. Panel 5 : Communication et plaidoyer

Panélistes : En l'absence de Mme Edith Brou de la Côte d'Ivoire et de Mme. Jama Jaok de la Gambie, le panel a été essentiellement animé par Mme. Madjidath Ouro-Djeri du Bénin et Mme. Afia Asantewaa Asare Kyei du Ghana

Elles ont développé ce thème en mettant l'accent d'une part sur le féminisme et cyber activisme, d'autre part sur le rôle des bailleurs pour la promotion du féminisme.

Le numérique et les réseaux sociaux ont provoqué un renouvellement du militantisme, grâce aux plateformes en ligne permettant à plusieurs individus de collaborer massivement, dans le but de défendre une cause commune. Cette tendance participative et collaborative des internautes à faire circuler des informations et défendre des opinions, s'est fortement renforcée par l'apparition du Web 2.0 dès l'an 2000, des réseaux sociaux et plus récemment de la COVID19. Ceux-ci ont surtout permis une réinvention/réadaptation de l'activisme social dans lequel l'on peut citer le féminisme



Ainsi, le web est devenu au cours de ces dernières années une plateforme féministe prolifique avec des projets de toutes formes et de tous fonds. La création et l'appropriation des actions féministes sur internet par les militantes se situent à la croisée de cette tension entre le réel et le virtuel, et proposent une pluralité de conceptions, de pratiques et de projets militants.



Le cyberactivisme ou encore l'activisme ou le militantisme sur internet, l'activisme numérique, le e-activisme est le processus d'utilisation des techniques de socialisation et de communication sur internet pour créer, exploiter et gérer l'activisme de tout type. Il

permet à toute personne ou organisation d'utiliser les réseaux sociaux et d'autres technologies en ligne pour atteindre et rassembler des abonnés, diffuser des

messages pour surtout faire avancer une cause ou un mouvement. Le féminisme en ligne renvoie par exemple à des :

- sites web proposant des actions militantes virtuelles ;
- blogs faisant une analyse de l'actualité dans une perspective de genre ;
- campagnes digitales soutenu par des hashtags ;

Le cyberspace représente des avantages pour l'activisme et la lutte féministe:

- Echanges massifs et rapides des informations ;
- Facilite le lobbying;
- La Mobilisation de la communauté composée d'acteurs engagés partout dans le monde ;
- La Possibilité d'organiser des événements de grandes envergures en ligne ;
- Les principaux sites de réseautage social, notamment Facebook.com, mettent également des outils de cyber activisme à la disposition de leurs utilisateurs ;
- La Découverte et prise de contact avec des personnes inspirantes, des modèles ;
- Les Renforcements des capacités et des compétences.

❖ **Le cyber-féminisme : l'exemple du Bénin**

Après avoir longtemps fonctionné timidement et surtout par les canaux traditionnels et simplement sous le thème de "lutteuse pour les droits des femmes", le féminisme dans un contexte de cyberspace au Bénin est très récent mais s'étend à une vitesse de croisière.

La lutte est radicale chez certains et non chez d'autres. Elle est menée par des jeunes (femmes surtout) et par des groupements ou associations.

Les acquis au Bénin :

- La Loi de 2006 interdit toutes formes de harcèlement sexuel et offre une protection à la victime

- Aux terme de la loi n°2021-11 portant mesures spéciales de répression des infractions commises à raison du sexe et de protection de la femme au Bénin. La répression de ces différentes infractions est confiée à la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme. La juridiction spéciale est compétente pour connaitre des cas de viol sur mineurs de moins de 13 ans ; l'atteinte sexuelle sur mineurs de moins de 13 ans ; le harcèlement commis par un enseignant sur son apprenant ; le mariage forcé et le mariage précoce.
- Il est prévu la création d'une chambre de jugement des infractions à raison du sexe des personnes et une chambre des appels des jugements rendus en matière d'infraction à raison du genre.
- Votée le 21 octobre 2021, la nouvelle loi sur l'avortement a été promulguée le 20 décembre 2021: *"lorsque la grossesse est susceptible d'aggraver ou d'occasionner une situation de détresse matérielle, éducative, professionnelle ou morale, elle peut être interrompue avec l'assistance d'un médecin"* ;
- La création d'une Institut National de la Femme en 2021 ;
- L'existence d'un code du numérique depuis 2018 qui sanctionne la cybercriminalité, la cyberattaque, la pédopornographies...
- Autorisation aux femmes de donner leur nom de familles à leur enfant, de conserver leurs nom même mariées...

❖ **Le rôle des bailleurs dans la promotion du féminisme**

Pour changer les cultures, les systèmes et les institutions en faveur des droits, de la justice et de l'équité, les organisations féministes ont besoin de financements.

Environ 1 milliard de dollars d'engagements financiers pour soutenir l'égalité des sexes chaque année, *Mais seulement 1% de l'aide au développement et des subventions des fondations atteignent directement les organisations féministes et de défense des droits des femmes.*

- Seulement 0,42% des subventions des fondations sont allouées à des fonds pour les droits des femmes et le féminisme.
- *Seuls 8 % des fonds destinés aux droits de l'homme mis à la disposition des bénéficiaires en Afrique subsaharienne sont accordés sous forme de soutien général flexible.*
- *Plus de 48 % des budgets annuels des organisations féministes et de défense des droits des femmes sont inférieurs à 30 000 dollars (budgets de fortune).*

Les mouvements féministes et les organisations pour la justice entre les sexes manquent cruellement de ressources - Le financement des organisations féministes est disproportionnellement faible malgré les besoins criants.
POURQUOI ?

- Les stratégies des donateurs ne sont pas centrées sur les questions féministes et de justice de genre, et changent constamment d'orientation (suivent les tendances) ;
- Les ressources engagées n'atteignent pas directement les mouvements féministes avec l'ampleur et la profondeur nécessaires ;
- La plupart des financements des donateurs sont souvent assortis de restrictions - peu ou pas de financements à long terme, essentiels, réactifs et flexibles ;
- Dynamique et déséquilibre du pouvoir - donateur/donataire et non pas partenaires égaux ;
- Les mouvements féministes et de justice de genre sont considérés comme des " bénéficiaires " et non comme des experts, des moteurs et des leaders reconnus du changement social transformateur ;
- La complexité des processus de demande de subvention, de suivi et de rapport - procédures et mécanismes excessifs ;
- L'analphabétisme numérique ;
- Difficultés d'accès à internet et/ou coûts élevé ;
- Le harcèlement et les abus en ligne.

- Manque d'une approche transformative, inter sectionnelle et « décolonialisé » du financement -pour répondre de manière significative à la violence structurelle, à l'injustice systémique et aux inégalités.

En plus du manque de financement de base et de programmes, les groupes féministes africains reçoivent très peu de soutien pour le renforcement des capacités, la construction de connaissances et la création de mouvements.

Pour contribuer à la lutte féministe, Les bailleurs doivent :

- Transformer leur pouvoir, leur politique et leurs pratiques pour soutenir les mouvements féministes qui sont à l'origine du changement ;
- Déplacer le pouvoir au sein de l'écosystème de financement et ré-imaginer la façon dont le financement est conçu, élaboré et distribué ;
- Tirer parti des engagements politiques pour lancer de nouveaux programmes de financement ou revoir ceux qui sont déjà en place ;
- Transférer l'argent à temps et à l'échelle nécessaire directement aux mouvements féministes qui mènent leurs propres solutions spécifiques au contexte ;
- Favoriser de véritables partenariats - Adopter des modèles de gouvernance participative pour inclure les acteurs féministes en première ligne de la défense et de l'avancement des droits et de la justice - les mouvements féministes en tant que partenaires égaux ;
- Changer les modèles et les politiques de financement - fournir un financement important, agile, à long terme et transversal qui soit significatif et durable.

Troisième journée

7. Panel 6 : Féminisme, droits des femmes, genre

Panélistes : Mme. Solange Musanganye du Burkina Faso, Mme. Ramatu Umar Bako du Nigéria Mme. Nathalie Kouakou de la Côte d'Ivoire, Mme. Josiane Tiendrebeogo du Burkina Faso et Dr Shérif du Niger

Les panélistes ont donné leurs avis en s'appuyant sur les sous-thèmes suivants : Le Féminisme, Droits des Femmes et Genres : est-ce le même combat ? - Les Femmes activistes, un combat dans un autre - Les contributions du féminisme dans les mouvements citoyens et les mouvements sociaux - Comment associer la jeunesse au mouvement féministe ? - Le rôle de la disposition légale dans la promotion et la défense des droits des femmes.

Le féminisme, le droit et le genre peuvent être le même combat mais ont des approches et des stratégies différentes car une personne peut être activiste du droit des femmes sans pour autant se réclamer féministe ou pour la lutte d'égalité des genres.

L'activisme des femmes a commencé dès les années 1770, mais il s'est amplifié en 1848 avec la création du Women's Suffrage Movement à New York. Après avoir été empêchées de prendre la parole lors d'une convention anti-esclavagiste à Seneca Falls, dans l'État de New York, Elizabeth Cady Stanton et Lucretia Mott ont rassemblé des centaines de personnes pour définir l'orientation du mouvement pour les droits des femmes.

Ce mouvement pour les droits des femmes était également appelé mouvement de libération des femmes et il visait à obtenir l'égalité des droits, l'égalité des chances et une plus grande liberté pour les femmes.

Pourquoi les femmes activistes mènent "un combat dans un autre" ?



- Les femmes se battent pour leur existence dans les cercles de militants dominés par les hommes, en plus de leurs luttes féministes ;
- Les femmes se battent pour être entendues parmi les militants masculins ;
- Les femmes luttent pour être entendues, valorisées et considérées dans le militantisme ;
- La lutte des femmes et l'activisme des femmes sont différents mais similaires car ayant les mêmes buts ;

Pourquoi le militantisme féminin est-il important ?

- Les femmes ont une voix et doivent avoir l'occasion de s'exprimer ;
- Les femmes ont une expérience vécue qu'elles doivent partager ;
- Les femmes sont un élément précieux de la société et doivent prendre part au processus de décision ;
- Les femmes doivent s'exprimer, parler des questions qui les touchent directement ;
- Le patriarcat et les pratiques, la culture et les traditions malsaines liées au genre constituent toujours un défi pour les droits des femmes ;



- La violence sexuelle et sexiste est toujours un problème et, d'après les recherches effectuées pendant le huis clos de Covid 19, elle est endémique et profondément enracinée ;
- L'activisme par le biais du plaidoyer et des campagnes est un moyen efficace de démanteler les préjugés, les stéréotypes et la discrimination ;
- Les femmes sont mieux placées pour parler des réalités qu'elles vivent ;
- En dépit de l'oppression et de la répression, les femmes continuent de façonner et d'influencer les enfants ;
- Les jeunes filles ont besoin de modèles positifs de femmes qui ont survécu et conquis pour encourager, motiver et responsabiliser une nouvelle génération de femmes fortes ;



Les défis auxquels les militantes sont confrontées :

- Le patriarcat et ses fantassins sont toujours un problème - ils se battent constamment pour faire taire les voix de l'activisme ;
- La mauvaise compréhension du féminisme, des principes et des concepts féministes est à l'origine de nombreuses idées fausses, de malentendus et de doutes ;
- Beaucoup voient le féminisme sous un jour négatif et ont tendance à interpréter le militantisme comme une lutte contre les hommes - en qualifiant souvent les féministes de détracteurs des hommes, de femmes frustrées et amères, etc.
- Il semble y avoir des luttes intestines émergentes entre et au sein des groupes et mouvements féministes pour la supériorité et le pouvoir ;

- Certains considèrent le plaidoyer féministe comme une opportunité de gagner de l'argent auprès des donateurs et des bailleurs de fonds - il peut y avoir un certain niveau de manque de sincérité dans la motivation de certains soi-disant militants ;
- La forte influence de la religion, de la culture et des traditions affecte la compréhension des concepts et principes clés par les gens.

❖ La contribution du féminisme dans les mouvements citoyens : cas de la Côte d'Ivoire

Quel bilan des mouvements féminins et féministes en Côte d'Ivoire ?

Les grands progrès réalisés :

Dispositions légales internes

✓ Droit de Vote : les ivoiriennes ont acquis le droit de vote en 1955 bien avant plusieurs femmes en Afrique subsaharienne grâce à leur lutte durant la période coloniale.

✓ La loi n°2021-854 du 21 décembre 2021 relative aux mesures de protection des victimes de violences domestiques, de viol et de violences sexuelles autres que domestiques.

✓ La loi n° 98-757 du 23 décembre 1998 réprimant les Mutilations Génitales Féminines (MGF) et la mise en application depuis 2012 de la phase répressive. Des exciseuses et commanditaires de cérémonie d'excision ont été condamnés dans diverses juridictions.

✓ L'adoption de la loi n° 2016-886 du 08 novembre 2016 portant Constitution de la République de la Côte d'Ivoire qui reconnaît les droits, les libertés et les devoirs de chaque ivoirien femme / homme, manifeste clairement et expressément la lutte contre les discriminations basées sur le sexe à ses articles 4 et 37 ;

✓ Le décret n°2016-781 du 12 octobre 2016 fixant les modalités d'application de la loi 72-833 du 21 décembre 1972 portant code de procédure civile, commerciale et

administrative relativement à l'assistance judiciaire renforçant ainsi l'accès à la justice des femmes victimes qui sont indigentes ;

✓ La loi n° 2019-870 du 14 octobre 2019 sur le quota de 30% de femmes dans les assemblées élues en 2019 et son décret d'application, décret No 2020-941 du 25 novembre 2020

✓ La mise en place de l'Observatoire Nationale de l'Equité et du Genre par le décret 2014-842 du 17 décembre 2014, portant création, organisation et fonctionnement ;

✓ La circulaire n° 005 du 18 mars 2014 du Ministre de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques et la circulaire interministérielle n° 016/MJ/MEMIS/MPRD du 04 août 2016 relative à la réception des plaintes consécutives aux violences basées sur le genre, facilitent le premier niveau de déclaration des cas de VBG ;

✓ La loi n° 2019-570 du 26 juin 2019 relative au mariage qui consacre l'autorité parentale équivaut à un partage de l'exercice de l'autorité parentale à part égale au sein du foyer. Une codirection morale et matérielle de la famille, puisque celle-ci est conjointement dirigée par les époux. De manière plus précise, une codirection entraîne un meilleur équilibre juridique dans les décisions du ménage.

✓ Révision du code de la nationalité en Août 2013 pour permettre à la femme ivoirienne de transmettre au même titre que l'homme ivoirien, sa nationalité à son conjoint étranger.

✓ L'Arrêté numéro 1651/MEME/CAB du 05 juin 2012 portant Charte d'accueil dans les services de Police La réforme institutionnelle

✓ La mise en place du Conseil National de la Femme et la mise en œuvre de la réforme de la sécurité, qui a permis l'ouverture de l'Ecole Militaire Préparatoire Technique aux jeunes filles (depuis la promotion 2013-2014) et la Gendarmerie (2014)

✓) Le Gouvernement a fourni des efforts en faveur de l'égalité du genre à travers l'ouverture de l'Ecole Militaire Préparatoire Technique (EMPT aux jeunes filles en 2013 et l'autorisation de la femme à la Gendarmerie Nationale (GN) en 2014.

✓ Le réseau des journalistes genre et police Une dizaine d'organes de presse et média représentés par une trentaine de journalistes ont créé en novembre 2014, le réseau de journalistes genre et police.

✓ Le Fonds FAFCI, le « Fonds d'Appui aux Femmes de Côte d'Ivoire » (FAFCI), a été mis en place en 2012 par la Première Dame de Côte d'Ivoire, Mme Dominique OUATTARA.

✓ La mise en place d'une Fédération des Femmes Productrices de Cacao (FNFPC) Cette fédération a pour but d'accompagner les productrices de cacao dans le renforcement de leurs capacités de production et de distribution. La délivrance de certificat foncier à 277 femmes bénéficiaires marque le début d'une ère d'égalité de l'homme et de la femme en milieu rural. En effet, sous l'égide de l'Agence du Foncier Rural (AFOR) créée par décret n° 2016-590 du 3 Aout 2016 portant création, attribution, organisation et fonctionnement, des actions de sensibilisation communautaires sur le foncier rural



Les défis majeurs :

✓ Si le nombre d'associations féminines est en constante hausse ces dernières années, la plupart d'entre elles manquent cependant d'indépendance vis-à-vis des Pouvoirs politiques, des partis politiques et des acteurs/trices politiques. Lorsqu'elles ne leur sont pas liées politiquement, elles ont parfois des animatrices qui se servent d'elles comme tremplins en vue d'obtenir des postes dans les

structures et institutions étatiques ou pour leur propre ascension économique et sociale ;

✓ Si un grand nombre d'associations travaillent à améliorer les conditions de vie des femmes ivoiriennes, la majorité d'entre elles ne mènent que des actions ponctuelles, faute de moyens,

✓ L'intervention des femmes se limite généralement à la zone urbaine, alors que la zone rurale qui manque cruellement de ressources et la précarité y règne, reste négligée,

✓ La formation des femmes à la vie associative fait encore largement défaut alors qu'elle constituerait un moyen efficace pour parvenir à une certaine professionnalisation du mouvement associatif féminin ivoirien. Le difficile accès de la femme ivoirienne aux



assemblées élues et à des positions de décision. ■ 7 femmes sur 37 ministres (Gouvernement avril 2021) ■ 1 femme secrétaire d'Etat sur 4 secrétaires d'Etat ■ 32 femmes députés sur 254 députés (12%) ■ 16 femmes maires sur 201 maires (7,96%) ■ 00 femmes présidente de conseil régional sur 31 présidents ■ 19 femmes (8 élues et 11 nommées) sur 99 sénateurs

IV. Présentation et restitution des travaux de groupe

Thème Principal : **Stratégie d'un féminisme inclusive en Afrique de l'ouest**

1. Groupe 1 : La stratégie de communication et plaidoyer sur le féminisme

- Identification des Problèmes clé du féminisme en Afrique de l'ouest :

- Mauvaise conception du contexte (socio-culturel, religieux)
- Insuffisance de financement pour accompagner les actions (côte d'ivoire surtout)
- Peu de données qui sortent des travaux de recherche
- Peu d'espace d'expression
- Santé mentale (difficile de se remettre de certaines situations de violence)
- Disparité entre féminisme rural et urbain



➤ Stratégies de promotion :

- Renforcement des militantes féministes
- La communication très peu de personnes savent ce que le féminisme)
- Mobilisation de fond pour les recherches
- Utilisation de l'art pour faire passer les messages
- Instauration d'une journée du féminisme en Afrique de l'ouest

➤ Menaces:

- Les pesanteurs socio-culturelles et religieuses
- Le changement climatique (porte atteinte aux droits économique des femmes au niveau rural)
- Les barrières linguistiques (pour mieux communiquer)

2. Groupe 2 : Prise en compte du féminisme dans les initiations de la paix et sécurité

Les structures de l'Union africaine destinées à former les femmes à la résolution des conflits ne sont pas bien connues. Une autre question clé est la reconnaissance de la violence domestique, de la violence sexuelle et de la violence à l'égard des

femmes en plus de l'exclusion des femmes au niveau local et national pour la résolution des conflits.

- Stratégie :
 - Le partage d'expériences
 - La formation des femmes à la paix
 - La promotion et coordination de programmes de formation sur la gestion des conflits
 - Recommander l'utilisation de la cour de justice comme mécanisme.
- Défi principal

Le manque de connaissance, d'expériences pour aborder la condition des femmes dans divers domaines.

3. Groupe 3 : L'Eco féminisme

- Stratégie :
 - Faire du plaidoyer auprès des parlementaires pour limiter l'utilisation des produits chimiques et pour favoriser l'accès à la terre
 - Lutter contre les engrais chimiques
 - Encourager les femmes à produire Bio
- Défis
 - Sensibiliser les femmes à ne pas brûler des plantes pour en faire des engrais
- Défis
 - L'écho féminisme est rarement abordé dans les revendications pour les femmes auprès des parlementaires et dans les politiques publiques multinationales s'emparent des terres cultivables et utilisent des matières polluantes qui rendent les populations malades
- Les alliés

Le gouvernement, parlementaire mais aussi les multinationales, les leaders religieux et les chefs de communautés.

4. Groupe 4 : Le Féminisme dans le développement économique

➤ Constat

- Inégal accès aux ressources naturelles
- La sous exploitation des compétences féminines
- La division sexuelle du travail
- La perception sociale de la femme (la place de la femme c'est dans le foyer)
- Inégal accès aux crédits.

➤ Stratégie

- Unir les forces pour des actions communes ;
- Mettre en place ou promouvoir les mécanismes de formalisation de l'activité des femmes
- Lutter pour l'égal accès aux ressources et aux opportunités
- Lutter pour la participation des femmes aux instances de prise de décision (on ne peut pas décider pour nous sans nous)
- Lutter pour la prise en compte des femmes dans les politiques de planification.

➤ Menaces :

- Les crises sanitaires ;
- L'insécurité ;
- L'insuffisance de modernisation et de digitalisation des méthodes de travail qui restent traditionnelles
- Les crises socio-économiques.

➤ Avantages :

- Environnement international aujourd'hui
- Leader d'opinion, les médias, gouvernement

Groupe 5 : Stratégie de protection des femmes activistes

Canevas:

➤ Constat :

- Les féministes sont souvent perçus par la société comme des personnes qui défient les normes et les mœurs sociales préétablies ;
 - Les activistes combattent souvent les féministes ;
 - Les violences sur les femmes activistes (les familles surtout) ;
 - Rejet en lien avec les préjugés
 - Peu d'organisations féministes
 - Détournement des fonds (il y a des organisations féministes qui ne travaillent pas forcément pour les féministes)
 - La partialité des médias.
- Stratégie :
- Mettre en place des mécanismes d'alerte local (Lorsqu'une féministe est arrêtée par exemple)
 - Se rapprocher des associations des femmes juristes qui constituent une opportunité
 - Avoir des politiques de mobilisations de fonds pour aider la cause féministe
 - Créer des cadres d'expression pour les féministes (liberté d'expression)
 - Veiller au suivi psychologique des féministes et des victimes.

5. Groupe 6 : Stratégie de lutte contre le système patriarcat

Le patriarcat est un système de structuration sociale de domination des hommes sur les femmes.

- Stratégie :
- Au lieu de combattre le patriarcat, chercher à le transformer en ayant un regard plus inclusif ;
 - Faciliter l'accès des filles à l'éducation ;
 - Faire la promotion des lois prônant le genre ;
 - Identifier les alliés chez les hommes ;
- Menace :
- La peur des hommes de perdre leur autorité sociale

- Le fait pour les hommes et même les femmes de considérer la femme comme le sexe faible
- Le manque de moyens (insuffisance d'autonomie des femmes) ;
- Opportunité :
 - Organisation de défense des droits de l'homme et des droits des femmes ;
 - Le réseautage entre les femmes : favoriser ce réseautage à travers Les médias et médias sociaux (campagnes radiophonique, campagne digitale).

V. Cérémonie de clôture

Pour clore la conférence, la parole a été donnée à Mme Nathalie Kouakou présidente fondatrice de l'ong « vivre sans violence » pour s'exprimer au nom des participantes. Elle débuté son propos en remerciant la fondation pour le cadre de rencontre et d'échange qu'elle a créé, et qui a permis de mettre en place un « réseau de féministes », de femmes qui s'engagent dans la dynamique de transformation de nos sociétés vers plus d'égalité, de justice sociale pour les femmes, les hommes, les handicapés etc. pour que règne l'harmonie dans nos sociétés.



Prenant la parole à son tour, Mme Fatou Faye, Responsable du programme Féminisme à la RLS a remercié les femmes, féministes, militantes et responsables d'organisation pour leur participation active et dynamique aux trois journées de



réflexion. Elle a rappelé la transversalité du féminisme qui touche tous les domaines de la vie. Malgré les différentes approches du féminisme, le combat féministe sera bénéfique à terme à tout le monde homme et femme, car le féminisme est un projet de transformation sociale.

Pour Fanza, Conseillère Spéciale de la fondation Rosa Luxemburg basée à Berlin qui a pris part à cette conférence, la lutte féministe doit continuer même si cela semble duré depuis des années, et même si les résultats ne semblent pas visibles. Les résultats positifs seront au bout du combat. Il faut continuer ce combat car il y aura un résultat positif au bout même s'il dure depuis des années. Elle a encouragé les femmes qui se battent singulièrement pour ce changement depuis leur position. Elle est également revenue sur la vie de Rosa Luxemburg dont la fondation porte le nom. Celle-ci fut à la fois théoricienne et femme de terrain, elle a fait beaucoup de plaidoyer dans ce sens. Elle a aussi lutté pour la cause féministe, notamment en participant au combat pour le droit de vote des femmes.

Elle a terminé en invitant les participantes à multiplier ce genre de cadre de discussion pour plus de stratégies pour donner le bon exemple.

Enfin, Mme Marie-N'Guettia, Responsable du programme "Paix et Sécurité" à la RLS a résumé ces trois jours de conférences en quelques mots dont l'engagement, la passion, le courage et surtout la connaissance. Pour elle, une femme ne peut oser lutter pour l'égalité entre elle et l'homme que si elle a des compétences, elle a du savoir, de la connaissance pour faire valoir ses idées.

VI. Recommandations et perspectives

Les recommandations :

- Encourager l'activisme féministe par la négociation et non par la combativité et la confrontation.
- Identifier les championnes qui peuvent parler au nom et pour le compte des mouvements féministes.
- Encourager l'unité et le pouvoir de plusieurs voix au sein des groupes et mouvements féministes.
- Travailler à enrayer la négativité qui entoure le féminisme et les principes féministes.
- Comprendre le contexte dans lequel nous opérons et comprendre le "langage" à utiliser dans le plaidoyer - le langage et les messages jouent un rôle important dans la communication et l'acceptation.

- Ne pas tolérer les spoilers.
- Ne pas être découragées par la lenteur de l'acceptation, et être conscientes que c'est un long combat pour lequel il faut avoir du courage et de la persévérance.
- Promouvoir l'adoption d'une loi sur la parité (dans les pays qui ne sont pas encore à ce niveau)
- Développer une politique sur l'équilibre du genre.
- Impliquer davantage les femmes dans la résolution des crises et dans les négociations de paix.
- Réduire les inégalités de genre et promouvoir l'autonomisation politique et économique de la femme et de la jeune fille.
- Poursuivre et achever toutes les réformes législatives et réglementaires sous l'angle sexospécifiques en faveur de l'égalité entre l'homme et la femme.
- Créer les mécanismes d'accès des femmes rurales à l'information et aux opportunités.
- Faire une cartographie des personnes et des réseaux qui revendiquent le féminisme, qui l'assument et qui sont prêtes à porter le combat ;
- Créer un cadre d'échange et de partage d'expériences entre les féministes d'hier et d'aujourd'hui, mettre l'accent sur la transmission de la part des aînées.
- Utiliser les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui sont désormais la meilleure arme pour se faire entendre par le monde.

Perspectives

Au terme de la conférence, les participantes se sont séparées avec la ferme conviction de la naissance d'un réseau fort de féministes constitué des membres de chaque pays d'Afrique de l'Ouest. Ce réseau serait une suite à cette conférence et permettra aux participantes de se retrouver régulièrement en ligne à travers des « call-conférences » ou des webinaires. Ces séances auront pour but de créer une synergie des actions et l'initiation de projets communs afin de générer plus d'impact.

Conclusion

Cette conférence aura été le lieu de rencontre d'une cinquantaine de féministes



venus de 15 pays de l'Afrique de l'Ouest et de l'Allemagne. Elle aura été également un cadre de réflexion sur le féminisme en Afrique de l'Ouest aujourd'hui, ses défis, ses obstacles mais aussi ses atouts et acquis pour continuer ce combat pour l'égalité homme-femme. Cette conférence s'est

structurée autour de 6 thématiques à savoir : le modèle de féminisme à adopter pour l'Afrique de l'Ouest du 21ème siècle, Comment le féminisme se positionne vis-à-vis du pouvoir politique et ce qu'il a pu obtenir comme acquis sur ce terrain, comment le féminisme contribue à la sécurité des femmes même dans les milieux les plus hostiles, comment le féminisme arrive à changer la condition des femmes à l'épreuve du capitalisme, Comment promouvoir le féminisme à travers les nouveaux canaux de communications, types de plaidoyer et enfin comment redéfinir le féminisme à l'égard du genre.

Les participantes affirment repartir avec beaucoup d'espoir pour l'avenir et avouent se sentir plus motivées que jamais pour continuer la lutte pour les droits des femmes. Cette lutte qui a connu de grands moments d'incertitudes et de stagnation mais qui est pourtant légitime car selon une participante : « Les droits humains sont les droits des femmes et les droits des femmes sont des droits humains ».

